

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC de Memphrémagog adopte une Politique d'égalité entre les femmes et les hommes

Magog, le 22 janvier 2019 – Lors de la séance du 16 janvier dernier, le conseil de la MRC de Memphrémagog a adopté une Politique d'égalité entre les femmes et les hommes, favorisant ainsi le déploiement d'actions concrètes et durables pour faire progresser de manière tangible l'égalité entre les sexes. Elle devient ainsi la première MRC en Estrie à se doter d'une politique d'égalité.

« La MRC espère que cette Politique rende son milieu de vie mieux adapté aux besoins spécifiques des femmes et favorise une participation égalitaire des femmes et des hommes au développement de leur communauté », mentionne M. Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog. « Elle souhaite également que cette initiative initie un mouvement afin que les municipalités de son territoire s'engagent elles aussi en faveur de l'égalité ».

La Politique d'égalité de la MRC vise deux objectifs principaux : s'assurer de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la mise en place de mesures ou d'initiatives visant le développement de la région de Memphrémagog et d'intégrer cette Politique dans ses différentes sphères d'activités (services offerts à la population, programmes, règlements, etc.).

Concrètement, cette Politique s'articule autour de quatre axes d'intervention :

- La gouvernance de la MRC : Les femmes doivent pouvoir participer activement à la vie politique et être présentes dans toutes les sphères décisionnelles. On vise la parité au sein de ces dernières. Ceci peut être réalisé en encourageant la participation citoyenne et en réalisant des actions de sensibilisation auprès des instances décisionnelles des municipalités;
- La MRC, comme dispensatrice de services publics : Les services de la MRC doivent tenir compte des différentes réalités des femmes et des hommes et offrir un accès équitable et réel à ceux-ci aux femmes de tous âges et de toutes origines;
- La MRC, comme employeur : Les femmes doivent pouvoir accéder à la fonction publique et y trouver un milieu exempt de discrimination systémique et y progresser. Il peut s'agir de mettre de l'avant des mesures de conciliation travail-famille, de favoriser des communications non-sexistes et inclusives et de s'assurer de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- La participation des femmes au développement économique de la MRC : La MRC encourage l'apport de toutes les femmes au développement social et économique, et s'assure que les retombées positives bénéficient aux femmes et aux hommes.

Cette Politique d'égalité découle des travaux du comité mixte d'égalité de la MRC, mis sur pied en mars 2018, sur lequel siègent Mme Vicki-May Hamm, mairesse de la Ville de Magog et Mme Joan Westland-Eby, mairesse de Bolton-Est.

« Je tiens à féliciter et à remercier sincèrement les élu(es) de la MRC de Memphrémagog pour l'adoption d'une politique d'égalité et d'un plan d'action. Une *Première* non seulement parmi les MRC participatives de la région de l'Estrie mais dans l'ensemble des autres MRC qui ont emboîté le pas dans trois autres régions du Québec. Je tiens également à remercier particulièrement et à féliciter les membres du comité mixte d'égalité pour leur disponibilité et leur expertise dans la conduite diligente des travaux qui ont mené à cette *Première! Bravo!* », a déclaré pour l'occasion Gaëtane Corriveau, idéatrice et coordonnatrice du projet *Défi Parité*.

La Politique et le plan d'action sont disponibles sur le site de la MRC de Memphrémagog (section [Centre de documents/Politiques](#)).

À propos des P.É.P.I.N.E.S

P.É.P.I.N.E.S. est un organisme qui a comme mission de favoriser l'accès des femmes aux sphères de décision et de pouvoir, ainsi que de promouvoir la participation et l'implication des femmes au développement de leur région.

<http://www.pepines.com/>

À propos du projet Défi Parité

Le Défi Parité, conçu, initié et coordonné par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), est un projet qui vise à soutenir les MRC volontaires dans l'élaboration d'une politique d'égalité et d'un plan d'action. Il s'agit d'un projet interrégional de l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (Outaouais), du Centre des femmes du Haut-Richelieu (Montérégie), de Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (Estrie), du Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale (Capitale-Nationale) et de Relais-femmes. Le projet est appuyé par la Fédération québécoise des municipalités et est financé par Condition féminine Canada.

-30-

Source :

Mme Louise Champoux
Conseillère en communication
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Information :

M. Jacques Demers
Préfet
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292

Mme Vicki-May Hamm
Mairesse
Ville de Magog
Tél. : 819 843-2880

Mme Joan Westland-Eby
Mairesse
Municipalité de Bolton-Est
Tél. : 450 292-3444

Mme Joanie Martin-Guay
Agente de liaison, P.É.P.I.N.E.S
Tél. : 819-342-4402
pepines.estrie@gmail.com.